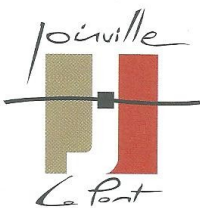


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité

Hôtel de Ville  
23 rue de Paris - B.P. 83  
94344 JOINVILLE-LE-PONT

Téléphone : 01 49 76 60 00  
Télécopie : 01 48 89 53 19



Joinville-le-Pont, le 20 novembre 2012

Secrétariat du Maire

OD/OS/DA/676

Objet : taille des tilleuls

**Madame Hélène DANESI**  
**10 avenue Guy Moquet**  
**94340 Joinville-le-Pont**

Madame,

J'ai bien reçu votre courrier du 29 octobre 2012 attirant mon attention sur la récente taille des tilleuls de l'avenue Guy Moquet.

Comme vous le mentionnez dans votre courrier, la Ville de Joinville-le-Pont s'est dotée d'une Charte du Patrimoine Arboré, élaborée dans le cadre du Comité Consultatif Environnement et votée par le Conseil municipal le 7 février 2012.

A la suite de l'adoption de cette Charte, notre prestataire de service en matière d'élagage, la société SPE, a reçu des consignes claires quant à la taille des arbres situés sur le territoire de la commune, avec l'obligation de s'y conformer. La société SPE a depuis lors travaillé en fonction des consignes issues de la Charte.

J'ai toutefois demandé au service des Espaces Verts de refaire un point avec la société SPE, afin de s'assurer à nouveau qu'elle se conforme bien aux pratiques d'élagage que nous lui demandons de suivre.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.



**Olivier DOSNE**  
**Maire de Joinville-le-Pont**